

Propositions pour prier ...

- ◆ **Un livret** nous accompagnera tout au long du carême (*version adulte / version jeunes*). Il sera remis gratuitement à la sortie des messes ou à la maison paroissiale.

- ◆ Nous vous proposons aussi de faire l'expérience de **lire un évangile entier**.

L'évangile selon saint Marc vous sera distribué. *Prenez-le pour vous, ou offrez-le.*



- ◆ **Internet regorge de trésors.**

Voici quelques pistes pour le temps du carême :

- ✓ Une retraite avec le Carmel : Marcher de demeures en demeures avec sainte Thérèse d'Avila <https://www.carmes-paris.org/retraite-en-ligne/>
- ✓ Carême dans la ville avec les Dominicains : Je t'aime Seigneur, ma force <https://careme.retraitedanslaville.org/>
- ✓ Une retraite ignatienne avec Notre-Dame du Web <https://www.ndweb.org/retraites-en-ligne/retraites-de-lavent-de-careme/>

Deux rendez-vous à noter

Méditation autour d'une oeuvre d'art

Samedi 13 mars, à la chapelle Notre-Dame :

- 9h30, messe à la chapelle Notre-Dame
- 10h-11h : méditation à la chapelle Notre-Dame

"24h pour le Seigneur"

Mercredi 24 mars, à l'église Saint-Denis

Adoration et confessions à partir de 6 h

(Programme détaillé dans les feuilles paroissiales)



Pour vivre le carême

(Jeune Prière Partagée)

1 jour de jeûne au pain chaque vendredi

Jeûner a pour but de donner soif et faim de Dieu et de sa parole. C'est aussi un geste de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage et à l'aumône. Démarche personnelle et communautaire.

Jésus a jeûné, pourquoi pas nous ?



Comment s'inscrire ?

En appelant la maison paroissiale **avant mercredi midi**
03.44.59.11.66.

Deux options : inscription pour le carême entier ou semaine par semaine

Qui peut le faire ?

On peut vivre ce jeûne seul, en couple ou en famille. Demandez le nombre de pains nécessaires. Cette démarche est symbolique, chacun saura l'adapter à sa santé. Possibilité d'avoir un pain sans gluten.

Combien cela coûte-t-il ?

Le pain est offert par la paroisse. Chacun associera à son jeûne une offrande pour l'association ALPA (*le village au Nigeria que nous soutenons depuis 3 ans*)

Comment récupérer le pain ?

Nous nous donnons rendez-vous **chaque jeudi à 17h** à la chapelle Mère-Teresa pour un temps de prière, et pour récupérer votre pain.

Il est aussi possible de venir le chercher à la maison paroissiale (10h-12h ; 15h-16h30).

Soutenir l'association ALPA

Pour en savoir plus:
<http://alpa-nigeria.org>

Depuis 2018, la paroisse soutient l'association ALPA, fondée par le père Denis Okeke. ALPA veut travailler avec les familles de son village natal (Amoli) à construire un avenir aux jeunes, par la formation et le développement. Une des écoles est parrainée par notre paroisse.

Le Nigeria compte 213 millions d'habitants, dont près de la moitié vivent dans une extrême pauvreté. Malgré de belles richesses (pétrole, gaz...) cette pauvreté augmente chaque année. La corruption et l'inflation sont endémiques; le pays est par ailleurs ravagé par de fréquentes attaques de groupes islamistes (Boko Haram).

Amoli se situe dans l'Etat d'Enugu, au sud-est du Nigeria. On y vit essentiellement de l'agriculture non mécanisée. La récession sévit la aussi et les familles ont de plus en plus de mal à envoyer leurs enfants à l'école (il faut payer inscription, uniformes, livres et matériel).
4 enfants sur 10 ne sont pas scolarisés. 1 adulte sur 2 ne sait ni lire ni écrire.

Merci !!!

✓ Soutien spirituel

C'est le premier besoin: notre prière. Chacun verra comment il peut le faire concrètement.

✓ Parrainage

L'association aide les familles à scolariser leurs enfants. Le parrainage est un soutien dans la durée qui leur permet d'envisager un avenir.

Chaque parrain soutient un enfant précis dont il reçoit des nouvelles aussi souvent que possible (les communications sont compliquées).

Parrainer un enfant, c'est s'engager à verser 14 € par mois.

✓ Soutien financier

Les troncs en bois seront installés à cet effet dans nos églises tout au long du carême. Une collecte sera aussi faite après Pâques. Le produit de cette collecte permettra d'aider les familles à rémunérer les enseignants et de continuer les travaux de réhabilitation des bâtiments.

Ce qui a été fait:

- Terrasser pour lutter contre l'érosion et empêcher un bâtiment d'être envahi par la terre et l'eau de pluie.
Construire un mur et daller l'espace reconquis.
 - Construire les toilettes sèches
- Equiper en portes et fenêtres un autre bâtiment, y couler des dalles de béton pour un sol propre (en cours)
- Aider les parents à rémunérer les enseignants que l'Etat ne prend plus en charge (à poursuivre)

Ce qui reste à faire:

- Réparer la toiture et la charpente
- Acheter des tables et des bancs
- Fournir du matériel pédagogique aux enseignants
- Acheter des jeux pour les enfants
- Creuser un forage (l'eau potable est à plusieurs km)

! Les chèques libellés à l'ordre de ALPA feront l'objet d'un reçu fiscal (66% de la somme déductible des impôts)

